

Les Echos

L'éolien en mer divise les écologistes

ENVIRONNEMENT

Colette AUBERT, 13 août 2020

Alors que six parcs français sont validés et que plusieurs autres sont en projet, des collectifs locaux dénoncent « l'industrialisation de la mer ».

Transition écologique et éolien : ce n'est pas une bonne équation pour tous. A quelques jours de la fin du débat public portant sur la construction d'un nouveau parc éolien en mer en Normandie, d'une puissance de 1 gigawatt, les oppositions de certains écologistes à l'éolien offshore ne faiblissent pas. Le 30 juillet dernier, l'association Robin des Bois publiait un communiqué pour dénoncer « *la découpe* » et « *l'industrialisation* » de la mer. « *On a peur que cet ensemble précipité de turbines ne ressemble à un fiasco comme celui de l'EPR ou de l'A380* », alerte le président de Robin des Bois, Jacky Bonnemains.

Encore vierge de tout parc éolien offshore, la France est en retard face à ses voisins européens, Royaume-Uni et Allemagne en tête. Depuis quelques années, l'Hexagone essaie de rattraper son retard, non sans difficulté.

Destruction du patrimoine maritime

L'éolien offshore est loin de faire l'unanimité chez les écologistes. Certaines associations, comme France Nature Environnement (FNE), soutiennent son développement, à condition d'une « *bonne planification* » et d'une implantation stratégique : « *L'énergie du vent est inaltérable, et nous avons un gros potentiel en France. Mais les éoliennes ne doivent pas être implantées n'importe où* », estime Elodie Martinie-Cousty, pilote du réseau océans, mers et littoraux à la FNE. L'association souligne également que la présence d'éoliennes en mer pourrait même favoriser les attroupements de poissons autour des piliers, et donc la biodiversité.

Des arguments qui laissent de marbre les associations locales. Gardez les caps et Pour un littoral sans éoliennes (Pulse) dénoncent au contraire la

destruction du patrimoine maritime et de la pêche artisanale. « *Les éoliennes sont proches des côtes ; il est scandaleux de chasser la pêche artisanale, seule pêche écoresponsable et juste socialement et économiquement* », critique Katherine Poujol, présidente de Gardez les caps. « *Le projet de Saint-Brieuc est en plein sur les zones de pêche artisanale ; en mer du Nord, les fonds sont peu profonds, vaseux ; en Bretagne ce n'est pas le cas, il y a une grande population de dauphins et la zone Natura 2000 s'arrête à 450 mètres du projet* », renchérit-elle.

Conscients des nombreuses protestations que suscitent les parcs éoliens, les promoteurs recherchent des solutions pour limiter l'empreinte écologique des installations : « *On a des experts, on missionne des études, explique Delphine Robineau, responsable des projets offshore chez RES. Aujourd'hui, on sait où évoluent les mammifères marins, et des mesures peuvent être mises en place, comme des rideaux de bulles chargés d'atténuer le bruit.* »

« Visites de chantier »

Autre point clef pour les porteurs de projet : le renforcement de la communication et de l'information. Alors que les trois premiers appels d'offres ont été lancés en amont de tout débat public, suscitant la colère des locaux, les promoteurs veulent à tout prix éviter de réitérer l'erreur. « *En Normandie, pour la première fois, le public peut s'exprimer sur la localisation et les caractéristiques de l'appel d'offres et du projet. Plusieurs zones vont être soumises à l'Etat, qui choisira ensuite* », souligne Delphine Robineau. Pour renforcer l'information des citoyens, l'entreprise organise « *des visites de chantier* », valorise « *les contributions en ligne* » et organise des journées d'information.

Mais les mesures demeurent insuffisantes pour les défenseurs de l'environnement locaux, pour qui « *les études d'impact sur l'environnement* » et sur « *le fonctionnement des éoliennes face aux aléas climatiques* » sont « *inexistantes* ». Face à la floraison de projets en Bretagne et en Normandie, Gardez les caps et Pulse restent également sceptiques sur la qualité de l'énergie produite par les éoliennes en mer en raison de l'inconstance des vents. Le prix de l'électricité demeure aussi une question cruciale : « *A Dunkerque, les principaux critères de l'appel d'offres étaient de rendre le prix de l'électricité attractif, au détriment des critères environnementaux* », déplore Elodie Martinie-Cousty. — **C. A.**

« L'énergie du vent est inaltérable, et nous avons un gros potentiel en France. Mais les

éoliennes ne doivent pas être implantées n'importe où. »

ÉLODIE MARTINIE- COUSTY

Pilote du réseau océans, mers et littoraux à la FNE